

לא נישכח אותם לעולם

**L'UNIVERS
ISRAËLITE**

91^e Année — N^o 21

14 Février 1936 (21 Chebat 5696)

L'épilogue des incidents de Constantine

*On mande d'Alger, au « Temps »,
le 5 février :*

On se rappelle qu'au mois d'août 1934, la ville de Constantine a été le théâtre d'une émeute anti-juive au cours de laquelle de nombreux meurtres furent commis. La cour criminelle de Constantine a jugé, en juillet 1935, quelques émeutiers, mais la principale affaire — le massacre de la famille Halimi (huit personnes) — avait été renvoyée à une session ultérieure, un témoin, Rosette Benisti, bonne des victimes, s'étant plaint des menaces qu'on lui adressait et la Cour ayant jugé que l'intérêt de la justice s'opposait à l'ouverture des débats.

Aujourd'hui, c'est devant la Cour criminelle d'Orléansville que s'ouvrent les débats. Voici les faits :

Ceux-ci ont eu lieu dans le quartier qui fut le plus éprouvé durant la journée du 5 août : le quartier de la Grande Mosquée, habité par de nombreux israélites. Un peu après midi, un groupe d'indigènes fit irruption dans le magasin appartenant à Alphonse Halimi, en fit méthodiquement le sac et se prit ensuite à enfoncer la porte des appartements privés, mal défendus par une barricade.

La famille Halimi chercha alors refuge dans le grenier, sur la terrasse de l'immeuble. C'est là que les émeutiers la rejoignirent après avoir saccagé deux étages luxueusement meublés.

C'est aussi du haut de la terrasse que, penchée sur la montée des assaillants, Rosette Benisti distingua, parmi eux, Ben Amira, dit Santoh. La jeune bonne se réfugia ensuite, avec une autre domestique indigène, dans une soupenette et resta inaperçue. Les deux femmes échappèrent seules au massacre.

On imagine avec peine ce qui se passa dans le grenier. Alphonse Halimi et sa femme, née Fortunée Gozland, furent massacrés, ainsi qu'une vieille femme de 65 ans, deux autres femmes et trois enfants. Voici la liste des victimes :

Alphonse Halimi et Mme Mady Halimi, Jeannine Halimi, Rosa Zerdoun, Monni Zerdoun, Jacqueline et Huguette Zerdoun.

Voici la liste des inculpés : Ben Amira Tahar, dit Santoh, considéré comme le chef de la bande; Ziad Lekehal, Bonzkra, Tnieh, Chelghoum, Mohamed.

Le 8 février, à 1 heure 30, la Cour a prononcé son verdict. L'Arabe Ben Amira, le principal accusé, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité. Un de ses complices, à quinze ans de la même peine, un autre à 5 ans; enfin, l'Arabe Mohamed Chelghoum, chez qui on a retrouvé des objets dérobés, s'en tirera avec deux ans de prison.